

Vues sur Cours

Bulletin du CLAP / CENTRE RESSOURCES ILLETTRISME D'AQUITAINE

Numéro 17

Mai 2006

Un Aquitain sur huit désorienté face à l'écrit

Le Quatre Pages INSEE Aquitaine n° 152 rend compte d'une enquête menée dans la région fin 2004 destinée à mesurer les compétences des adultes de 18 à 65 ans face à l'écrit, mais aussi en compréhension orale et en calcul.

Cette enquête a été réalisée à partir de mises en situation sur des exercices de difficultés variées. A partir des résultats de ces exercices, il ressort que 19% des 18-65 ans éprouvent des difficultés face à l'écrit, difficultés graves pour 13%. 1% n'a pas été scolarisé en France, 12% a été scolarisé en France.

En considérant les 13%, on peut estimer que cela correspond à 200 000 personnes dans la région. A cela s'ajoute 7% de personnes en difficulté avec le calcul, sans difficulté avec l'écrit. On note que d'après les résultats de cette enquête, la proportion des personnes en difficulté avec l'écrit augmente avec l'âge. Par ailleurs, 51% des adultes ayant été scolarisés en France et présentant des difficultés graves avec l'écrit sont des femmes, contre 41% pour la France Métropolitaine.

D'autres documents de l'INSEE ont été publiés : INSEE Première n° 959, 1044, 1071, ainsi que des publications de l'INSEE du Nord-Pas-de-Calais et des Pays de la Loire. On peut également les comparer avec les « Données issues des Journées d'Appel et de Préparation à la Défense » (JAPD).

Toutes ces informations sont disponibles sur notre site : www.clap-so.org, puis CRI, puis « informations, définitions, statistiques ».

Sommaire :

Un Aquitain sur huit désorienté face à l'écrit.....	p. 1
Bonnes pages	p. 1
Rapport annuel 2005 de la HALDE.....	p. 2
Cohésion sociale.....	p. 2
Programme régional de formation	p. 2
Intégration - immigration.....	p. 3
L'illettrisme, affaire de tous.....	p. 3
ANLCI.....	p. 3
Académie de Bordeaux	p. 3
Extrait Rapport Observatoire National de la Pauvreté	p. 4
Le Plan Défense 2ème chance	p. 4
Agenda des interventions.....	p. 5
Espaces documentaires	p. 6

Bonnes pages



Nous vous proposons une bibliographie provisoire pour préparer le DILF.

- **Service public de l'accueil des étrangers en France**, Notes et Documents n° 52 (juin 2005) - DPM, V. MASSART, J. CAPEL-DUNN

- **L'intégration linguistique des adultes migrants en Europe**, Notes et Documents n° 51 (décembre 2004) - DPM, M. RABAUD, J. CAPEL-DUNN

- **Niveau A1.1 pour le Français - Référentiel et certification (DILF) pour les premiers acquis en Français**, (2005) - Didier, J-C. BEACCO, M. DE FERRARI, G. LHOUE, C. TAGLIANTE, ISBN : 2-278-05854-1

- **Trait d'union 1**, méthode, livret d'exercices, livre du professeur, livrets lire, écrire, (2004) - Clé International

- **Trait d'union 2**, méthode, livre du professeur, livrets lecture-écriture, insertion professionnelle, (2005) - Clé International

- **Guide descriptif actions socialisantes à composante langagière**, CLP (35, rue de Chanzy 75011 Paris)

- **Activités pour le Cadre Européen Commun de Référence niveau A1**, (2005) - Clé International, M-L. PARIZET, E. GRANDET, M. CORSAIN, ISBN : 2-09-035386-4

- **Réussir le DELF niveau A1**, (2005) - CIEP / Didier, G. BRETON, M. CERDAN, Y. DAYEZ, D. DUPLÉIX, P. RIBA, ISBN : 2-278-05751-0

- **Guide de l'insertion sociale**, (1997), CLAP Lorraine



FSE



DRTEFP Aquitaine



ANLCI

Rapport annuel 2005 de la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité (HALDE)

La HALDE a reçu 2000 plaintes, émanant de particuliers, d'associations, d'organisations professionnelles, de parlementaires...

Elles sont classées par critère de discriminations et par domaine dans lequel la discrimination s'exerce. L'origine ethnique est le critère le plus fréquemment évoqué : 40%, le deuxième critère est la santé et le handicap pour 14% des cas.

Plus de 45% des réclamations correspondent à

une discrimination dans l'emploi, le deuxième domaine est l'accès aux services publics.

Sur les 2000 dossiers, 800 ont été traités, les autres sont en cours. En moyenne, le délai moyen de l'instruction d'un dossier est de 90 jours.

Rappelons que la HALDE a été créée en décembre 2004.

Plus d'informations : www.halde.fr

Cohésion sociale

La loi du 31 mars 2006 (JO n° 79 du 2 avril 2006) a été promulguée. Elle indique notamment la création de l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des Chances. Cette agence « contribue à des actions en faveur des personnes rencontrant des difficultés d'insertion sociale ou professionnelle. Elle met en œuvre d'une part sur le territoire national des actions visant à l'intégration des populations immigrées et issues de l'immigration résidant en France. Elle concourt à la lutte contre les discriminations. Elle contribue également à la lutte contre l'illettrisme et à la mise en œuvre du service civil volontaire. Elle participe d'autre part aux opérations en faveur des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Dans le cadre de ces actions, elle promeut l'accessibilité au savoir et à la culture... ».

A la date de l'installation du Conseil d'Administration de cette Agence, elle se substitue au FASILD pour une partie des missions de celui-ci, les autres missions étant transférées à l'Agence Nationale pour l'Accueil des Étrangers et des Migrations (ANAEM). A noter que l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI) est maintenue.

Programme 2006 de professionnalisation des acteurs de la formation et de l'insertion en Aquitaine

Ce programme coordonné par l'AREPA/C2RF est en consultation sur le site de l'AREPA. Ces formations sont financées par la DRTEFP et le Conseil Régional. Au total, 6 modules concernent les savoirs de base :

- N° 28 « Travailler les notions d'espace et de temps en formation de base » 3 jours (3 et 4 avril et 4 mai 2006) - BORDEAUX
- N° 29 « Comprendre la logique de la langue française et la structuration de la pensée pour favoriser l'apprentissage des savoirs de base » 2 jours (1er et 2 juin 2006) - BORDEAUX
- N° 30 « Guider les apprentissages en calcul : nombre, numération, opération - niveau 1 » 2 jours (15 et 16 mai 2006) - BORDEAUX
- N° 31 « Guider les apprentissages en calcul : nombre, numération, opération - niveau 2 » 2 jours (19 et 20 juin 2006) - BORDEAUX
- N° 32 « Acquérir une démarche pour les apprentissages de la lecture - écriture » 5 jours (25, 26 27 septembre et 11, 12 décembre 2006) - BORDEAUX
- N° 33 « Acquérir une démarche pour les apprentissages de la lecture - écriture » 5 jours (12, 13, 14 juin et 16, 17 octobre 2006) - BAYONNE

Ces formations s'adressent à l'ensemble des formateurs salariés ou bénévoles intervenant auprès d'un public relevant des savoirs de base. Elles sont gratuites. Inscription auprès de l'AREPA (05 57 81 45 88, Mme BLANCAN) ou par Internet.

Site de l'AREPA : www.arepa-aquitaine.asso.fr

Intégration - Immigration

Le Comité Interministériel à l'intégration s'est réuni le 24/04/2006. Plusieurs mesures y ont été annoncées, dont deux nous paraissent très importantes, dans les actions d'apprentissage de la langue française destinées aux personnes issues de l'immigration.

Le Diplôme Initial de Langue Française (DILF) est institué. Il s'inscrit dans le Cadre Européen pour les langues. A noter qu'il fait état des compétences à l'oral et à l'écrit. Son obtention est maintenant visée par les apprenants, comme élément d'un parcours pouvant se poursuivre.

A compter du 01/01/2007, la signature du Contrat d'Accueil et d'Intégration (CAI) sera étendue : elle sera obligatoire et mise en œuvre dans l'ensemble des Départements. Le respect du CAI, notamment, le cas échéant, le fait de participer à des actions d'apprentissage de la langue française, et la connaissance de celle-ci au niveau requis pour le DILF seront nécessaires pour l'obtention de la carte de résident. Vous pouvez consulter le dossier de presse sur le site du CLAP : www.clap-so.org, « CRI », « informations, définitions, statistiques », « accès à quelques textes officiels » puis « immigration ».

Les pages 14-15, fiche n°2, traitent de l'apprentissage de la langue française.

Les pages 16-17, fiche n°3, traitent du Contrat d'Accueil et d'Intégration. La première page de l'annexe présente le DILF, de façon synthétique.

D'autres mesures sont présentées : au plan institutionnel, notamment la création de l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des Chances (à partir du FASILD et de la Politique de la Ville) et la relance du Conseil National pour l'Intégration des populations immigrées. Donner le droit de vote aux étrangers aux élections des Chambres des Métiers, célébrer l'acquisition de la nationalité française, prévenir les discriminations dans l'accès au travail, soutenir le parcours d'intégration des femmes, ouvrir les services publics à la diversité, renforcer les actions dans le monde rural, améliorer les foyers de travailleurs migrants, et la prise en charge des migrants âgés, promouvoir la laïcité dans les services publics, développer la diversité sociale dans l'habitat, valoriser la diversité de notre société.

L'illettrisme : l'affaire de tous

Le magazine « L'étudiant » vient de publier en collaboration avec la Fondation Caisse d'Épargne pour la Solidarité un supplément spécial sur la thématique de l'illettrisme (L'étudiant, Avril 2006).

Au sommaire : une interview de Mme Marie-Thérèse GEFFROY, directrice de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme, faisant notamment le point sur les récentes enquêtes de l'INSEE, des témoignages de différentes

personnes qui font état des « stratégies de contournement » qu'elles utilisent, des informations sur le dispositif « Savoirs pour Réussir », une interview d'Alain Bentolila.

L'Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale a publié dans son magazine de Mars 2006 un dossier spécial sur la même problématique. Ce dossier s'appuie sur des témoignages et des actions diverses à Beauvais, Aubagne, Paimpol, Grenoble.

Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme

L'Association des Régions de France (qui réunit les régions dans le cadre des compétences confiées à ces Collectivités Territoriales) a désigné un représentant au Conseil d'Administration de l'ANLCI : il s'agit de Mme Christiane DEMONTES, vice-présidente du Conseil Régional Rhône-Alpes.

Académie de Bordeaux

L'académie de Bordeaux a créé un site Internet, reflet du Centre Académique pour l'Égalité des Chances. Il constitue un lieu de ressources commun pour les enseignants, au travers de la variété des dispositifs qui existent pour promouvoir la réussite scolaire pour tous (Mission Générale d'Insertion, CASNAV...).

Plus d'informations : www.crdp.ac-bordeaux.fr/carec

Extrait du rapport 2005-2006 de l'Observatoire National de la Pauvreté et de l'exclusion sociale

« Les difficultés à l'écrit ou en lecture des adultes se répercutent sur les situations de pauvreté »

Les difficultés face à l'écrit ou en lecture des adultes apparaissent à plus d'un titre comme des marqueurs de la pauvreté, définie dans son acception la plus globale comme un état de plus faible bien-être. En effet, ces difficultés se répercutent sur la plupart des dimensions de la pauvreté, en particulier :

- l'emploi : l'influence des compétences sur la situation matérielle des personnes s'exerce pour une grande partie par la situation professionnelle. Elle concerne tout d'abord l'accès à l'emploi : les performances en lecture sont en effet nettement liées à l'opportunité d'exercer une activité puisque 56% des personnes en grave difficulté face à l'écrit occupent un emploi au moment de l'enquête, contre 86% des personnes ayant eu les meilleurs résultats en lecture. Elle s'exerce également sur la qualité des emplois exercés : à ce titre, le lien statistique entre faiblesses en lecture et précarité de l'emploi (emploi en contrat à durée déterminée ou intérim) n'est pas significatif, alors qu'il semble plus robuste avec le niveau de salaire ;
- Le réseau relationnel : de faibles performances à l'écrit ou en lecture peuvent être considérées comme un marqueur d'une faiblesse du capital social des individus et de leur isolement. En particulier, au sein de la population des ménages qui n'ont pas de difficultés

financières, les personnes n'ayant pas de difficultés en lecture sont 70% à voir souvent leur famille et 66% à voir souvent des amis, alors que ces taux sont respectivement de 12 et 19 points inférieurs pour les personnes qui sont peu à l'aise avec l'écrit.

- Les difficultés quotidiennes de conditions de vie : près de 1 adulte sur 10 ayant des difficultés en lecture déclare ne jamais écrire une lettre ; près de 1 sur 2 déclare avoir des difficultés à le faire ; 7% déclarent ne jamais lire leurs factures. Plus encore, la pratique des activités de loisirs est fortement diminuée : les personnes sans difficultés en lecture ont déclaré pratiquer en moyenne 6,1 activités (sur 12 proposées) ; ce nombre chute de 1,7 point pour les personnes ayant des difficultés de lecture.

Si les compétences à l'écrit ou en lecture sont un bon marqueur de la pauvreté, elles ne se superposent qu'imparfaitement aux mesures de pauvreté monétaire : parmi les personnes appartenant à un ménage à bas revenus, 29% ont des difficultés graves ou assez fortes à l'écrit, 25% ont des performances faibles ou assez faibles en calcul (moins de 60% de réussite), 24% ont des performances de ce niveau en compréhension orale ; parmi les personnes figurant dans le tiers le plus riche, respectivement 5%, 6% et 10% sont dans ce cas. »

Disponible sur notre site : www.clap-so.org (rubrique « CRI », puis « informations, définitions... » puis « pauvreté »)

Le plan Défense 2ème Chance

Le dispositif « Défense 2ème chance » est une initiative conjointe entre le Ministère de la Défense et le Ministère de l'Emploi, de la Cohésion Sociale et du Logement. Il constitue également l'un des volets du « service civil volontaire » et s'inscrit dans l'avant-projet de loi « égalité des chances ».

Le plan « Défense 2ème chance » est un dispositif d'insertion sociale et professionnelle réalisé au profit des jeunes en difficulté. Il s'adresse aux filles et garçons, sans diplôme ni emploi, âgés de 18 à 21 ans, en échec scolaire (repérés lors des JAPD). Il propose une formation allant de six mois à deux ans, comprenant un apprentissage des règles de la vie en société, une mise à niveau des fondamentaux scolaires (français, orthographe, mathématiques), une formation professionnelle et des activités sportives. Cet enseignement est dispensé dans des Etablissements d'Insertion de la Défense (EID) ; à terme, 40 sites devraient accueillir ces centres.

Source : La lettre de la Mission Régionale pour l'Éducation de Base en Haute-Normandie, n° 2 (Février 2006)



Agenda des interventions



Toutes les animations mentionnées feront l'objet d'un courrier spécifique adressé aux structures et aux personnes dont nous avons l'adresse, qui précisera la date, le lieu et le contenu de l'animation (environ 3 semaines avant). Ces journées sont soutenues par l'Union Européenne (FSE).

Avril

Gironde

- Présentation d'outils et démarches pour travailler l'écrit en formation de base (module de 4 jours, journée 1), CLAP/CRI.
- Présentation de démarches autour de l'orthographe, Margaux.
- Du CUEEP au DILF, GRETA Libourne.
- Présentation d'outils et démarches pour travailler l'oral et l'écrit en formation de base (module de 6 jours, journée 1), Langon.

Mai

- Présentation d'outils et de démarches pour travailler l'écrit en formation de base (module de 4 jours, journées 2, 3, 4), CLAP/CRI.
- Présentation d'outils et de démarches pour travailler l'oral et l'écrit en formation de base (module de 6 jours, journées 2, 3, 4), Langon.
- Présentation d'outils et de démarches pour travailler l'oral et l'écrit en formation de base (module de 6 jours, journées 1, 2), Monségur.

Juin

- Présentation de démarches autour de l'orthographe, CLAP/CRI.
- Présentation d'activités méthodiques de travail du graphisme, CLAP/CRI.
- Formation au Référentiel du CUEEP (module de 4 jours, journées 1 et 2), CLAP/CRI.
- Présentation d'outils et de démarches pour travailler l'oral et l'écrit en formation de base (module de 6 jours, journées 5, 6), Langon.
- Présentation d'outils et de démarches pour travailler l'oral et l'écrit en formation de base (module de 6 jours, journées 3, 4, 5, 6), Monségur.

Juillet

- Formation au Référentiel du CUEEP (module de 4 jours, journées 3 et 4), CLAP/CRI.

Profitez des demi-journées organisées dans les Espaces Documentaires de chaque département pour rencontrer les conseillères pédagogiques.

Prenez contact avec le CLAP au 05 57 01 56 90.

Mai

Dordogne

- Présentation de démarches autour de l'orthographe, Périgueux.

Juin

- Logiciels et savoirs de base, Bergerac

Avril

Landes

- Présentation d'outils et démarches pour travailler l'oral et l'écrit en formation de base (module de 6 jours, journée 1), Soustons.

Mai

- Présentation d'outils et démarches pour travailler l'oral et l'écrit en formation de base (module de 6 jours, journées 2, 3), Soustons.
- Présentation d'outils et démarches pour travailler l'oral et l'écrit en formation de base (module de 6 jours, journées 4, 5, 6), Dax.

Avril

Pyrénées Atlantiques

- Présentation de démarche autour de l'oral et de l'écrit, Bayonne.

Mai

- Présentation d'un outil d'oralet d'écrit (CLP), Pau.

Mai

Lot-et-Garonne

- Logiciels et apprentissage des savoirs de base, Layrac.
- Présentation d'un outil d'oral et d'écrit (CLP), Villeneuve sur Lot.

Juin

- Présentation d'un outil d'oral et d'écrit (CLP), Agen.
- Présentation de démarche autour de l'oral et de l'écrit, Villeneuve sur Lot.

Espaces Documentaires

Le « Centre Ressources Illettrisme » est destiné aux associations, organismes, services de l'État ou des Collectivités Territoriales qui interviennent dans l'orientation, la formation et l'insertion sociale et professionnelle des publics adultes, immigrés ou non, ne maîtrisant pas la langue française et les savoirs de base.

Dans le cadre de partenariat, le Centre Ressources Illettrisme d'Aquitaine a mis en place des espaces documentaires dans les Départements de la région. Les fonds documentaires sont spécialisés dans les savoirs de base.

On peut y emprunter 5 documents simultanément ; le prêt est gratuit, un chèque de caution est demandé.

DORDOGNE

- B.D.P (Contact : Mme Jocelyne Leroy)

2 et 4, Rue Albert Pestour 24000 **PERIGUEUX**

☎ 05 53 53 65 56 Fax 05 53 35 08 72

- L'Atelier (Contact : Mme Cathy Delbasty)

40, Rue Neuve d'Argenson 24100 **BERGERAC**

☎ 05 53 57 78 26 Fax 05 53 57 21 66

LOT- ET- GARONNE

- Mission Locale (Contact : Mlle Virginie Le Corre)

110, boulevard de la Liberté 47000 **AGEN**

☎ 05 53 47 23 32 Fax 05 53 47 56 62

- Mission Locale (Contact : Mme Marianne Julien)

13, rue Darfeuille 47300 **VILLENEUVE SUR LOT**

☎ 05 53 40 06 02 Fax 05 53 40 40 08

LANDES

- CDDP (Contact : Mme Nadine Arménio)

614, rue du Ruisseau 40000 **MONT-DE-MARSAN**

☎ 05 58 75 43 11 Fax 05 58 06 29 18

GIRONDE

- CLAP / Centre Ressources Illettrisme

176/182, rue Guillaume Leblanc 33000 **BORDEAUX**

☎ 05 57 01 56 90 Fax 05 57 01 56 99

Lundi : 8h30-12h30 / 13h30-17h30

Mardi et Jeudi : 8h30-12h30 / 14h-17h30

Mercredi : 13h30-17h30

Vendredi : 8h30-12h30

Fermé le mercredi matin et vendredi après-midi



Pensez à nous signaler tout changement d'adresse (postale ou courriel) pour continuer à recevoir nos informations !

Prochainement

PYRENEES - ATLANTIQUES

- Mission Locale (Contact : Mme Josiane Viaud)

Complexe République, 1er étage 64000 **PAU**

☎ 05 59 98 90 40 Fax 05 59 98 90 49

- Mission Locale (Contact : Mme Muriel Hiriart)

74, rue d'Espagne 64100 **BAYONNE**

☎ 05 59 59 82 60 Fax 05 59 25 65 44

GIRONDE

- Pays Médoc (Contact : Mlle Stéphanie ROLLAND)

21, rue du Gal de Gaulle 33112 **SAINT LAURENT**

☎ 05 57 75 18 92 Fax 05 57 75 13 90

- Mission Locale (Contact : Mme Marie VALERE)

189, avenue du Mal Foch 33500 **LIBOURNE**

☎ : 05 57 51 71 27 Fax : 05 57 51 71 27

- Mission Locale (Contact : M. Lucas PROUDHOM)

17, rue Saint-Simon 33390 **BLAYE**

☎ : 05 57 42 89 75 Fax : 05 57 42 92 44

CLAP Centre Ressources Illettrisme

176-182, rue Guillaume Leblanc
33000 BORDEAUX

Téléphone : 05 57 01 56 90

Télécopie : 05 57 01 56 99

Messagerie : cri@clap-so.org



Puis rubrique « Centre
Ressources Illettrisme »

Vues sur Cours :

Directeur de la Publication : Pascal PILET,

Responsable de la Publication : Yves GUEGAN.

Imprimé par nos soins, ISSN : 1621-5699

Envoyé à 1075 exemplaires papier et 1426 exemplaires par courriel